

R044/2024/

OBJECTIFS :

Acquérir les éléments de méthode pour réaliser son étude de marché et adapter sa stratégie commerciale, pour limiter les risques et évaluer son potentiel commercial

PUBLIC : Chef d'exploitation et salarié agricole

PRÉ-REQUIS : aucun **MODALITÉS D'ÉVALUATION :** Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Modalités

1,5 jour (10,5 heures)

Lundi 5 février journée et 19 février après-midi 2024 à Obernai

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Repas : restaurant à Obernai (à la charge du participant)

Intervenants :

Aude FORGET, Responsable d'équipes circuits courts, Chambre d'agriculture Alsace

Prix de vente : 300 €

(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur

exploitant* : **60 €**

*(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3000 € par Vivea)*

Exploitant en démarche

d'installation : **nous contacter**

Retraité de l'activité

agricole : **75 €**

Salarié d'une entreprise

affiliée Ocapiat : **225 €**

(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **300 €**

Formation cofinancée par :



Contenu :

- Acquérir des connaissances et repères en matière de consommation alimentaire (données et tendances de consommation)
- Savoir déterminer sa zone de chalandise
- Identifier sa concurrence directe et indirecte
- Evaluer son potentiel de vente
- Synthétiser et analyser les éléments de son étude de marché

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques étayés par des données et tendances de consommation. Travaux en sous-groupe, étude de cas, quiz

S'INSCRIRE :



Responsable de stage :
Aude FORGET, tél. 06.74.56.37.97
aude.forget@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référents handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz (03 88 19 17 17)



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>